



Comment renouveler et réformer les béliers et boucs ?



■ Productions animales

- Conduite des élevages et qualité

Les géniteurs mâles jouent un rôle capital sur la fertilité et la prolificité moyenne d'un troupeau ovin ou caprin. Voici quelques astuces à suivre pour renouveler et réformer vos boucs et béliers.

1ère étape : définissez vos objectifs

Un bélier produit en moyenne 200 agneaux et un bouc 250 chevreaux dans sa carrière. Comme ils transmettent la moitié de leur patrimoine génétique à leur descendance et donc une partie de leurs performances, réfléchissez bien à la destination de vos chevreaux ou agneaux :

S'ils sont destinés :

- à la **boucherie**, choisissez des **géniteurs de « type viande »** avec de bonnes performances bouchères (croissance et conformation).
- au renouvellement, choisissez de préférence des **géniteurs de « type élevage »** avec un bon résultat sur les valeurs maternelles telles que l'index de bonne valeur laitière et la prolificité.



Troupeau caprin © UPRA Ovine -Caprine - JM.Devillers

2ème étape : calculez le ratio mâle/femelle

Pour optimiser la reproduction, il est important d'ajuster le ratio mâle / femelle. Voici deux critères à prendre en compte :

- **l'âge**. Pour un jeune mâle inexpérimenté, il est conseillé de réduire le nombre de femelles de 30-40 % lors de ses premiers accouplements.
- **la saison d'accouplement**. En contre-saison, il est recommandé de diminuer d'environ 20 % le nombre de brebis par bélier, car ce sont des périodes où les béliers ont moins de libido.

Par conséquent, privilégiez l'accouplement :

- d'un jeune mâle avec des femelles expérimentées
- et à l'inverse, d'un mâle expérimenté avec des agnelles ou chevrettes.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous, le ratio que nous vous conseillons :

Type de femelles	Nb par monte en saison	Nb par monte programmée
Brebis, Chèvres	40 à 50 par mâle	20 à 30 par mâle
Agnelles, Chevrettes	20 à 25 par mâle	20 à 25 par mâle
Durée	3 mois	2 mois

Conseils de reproduction

3ème étape : évaluez les aptitudes des béliers et des boucs

Lorsque vous souhaitez renouveler ou réformer vos mâles, vous devez prendre en compte différents paramètres :

L'ÂGE

La mise à la reproduction d'un géniteur se fait vers l'âge de 15 à 18 mois quelque soit l'espèce et la race. Pour permettre de bons résultats de fertilité à l'échelle du troupeau, voici quelques conseils :

- Il faut que **70 % de vos mâles soient âgés de 2 à 5 ans**.
- **Pas trop jeune !** À la puberté (6-8 mois), les éjaculats des mâles sont de mauvaises qualités (quantité de spermatozoïdes anormaux, faible motilité) ;
- **Pas trop vieux !** La fertilité régresse à partir de 6 ans ;
- Renouvelez au moins **20 à 25 % des géniteurs tous les 3 ans** pour conserver une variabilité génétique correcte.
- Attention à la **consanguinité** : vérifiez les lignées déjà présentes dans votre élevage.



Jean-Marc DEVILLERS

Upra bovine

27/09/2023

<https://ucs.nc/bovine/>, Upra bovine Nouvelle-Calédonie

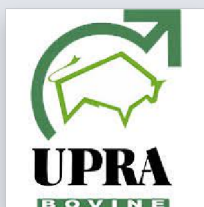




Auteurs

Publié le 27 septembre 2023

Rédigé par : Jean-Marc Devillers



Jean-Marc DEVILLERS

Upra bovine

27/09/2023

<https://ucs.nc/bovine/>, Upra bovine Nouvelle-Calédonie

